



Email d'un associe + modification des statuts

Par **sarl_associe**, le **09/08/2010** à **15:02**

Bonjour,

Associé (à plus de 30%) d'une SARL dont je ne suis pas le gérant, je suis en conflit avec mes associés. Ceux-ci ont modifié le mot de passe de mon email et recoivent maintenant les emails qui me sont adressés et y répondent...

Ils argumentent en indiquant qu'en tant qu'associé je n'ai aucun droit à utiliser les outils informatiques de la société et ce malgré le fait que l'email est composé de la manière suivante : mon nom@l'entreprise.com et que je l'ai utilisé pendant plusieurs années...

Pouvez-vous m'indiquer si j'ai un recours légal face à ces agissements ?

Merci par avance

Par **fabienne034**, le **09/08/2010** à **16:00**

si vous êtes associé, vous y avez droit surtout si vous l'utilisiez !
pour tout savoir sur la sarl

<http://www.fbis.net/SARLINFO.htm>

Par **sarl_associe**, le **09/08/2010** à **16:12**

Bonjour,

Merci de votre réponse et de l'adresse du site <http://www.fbls.net/SARLINFO.htm> que j'avais déjà consulté et qui est utile.

Y a t-il un texte de loi précis ou une jurisprudence à laquelle je peux me référer dans un courrier recommandé au gérant ?

Merci par avance